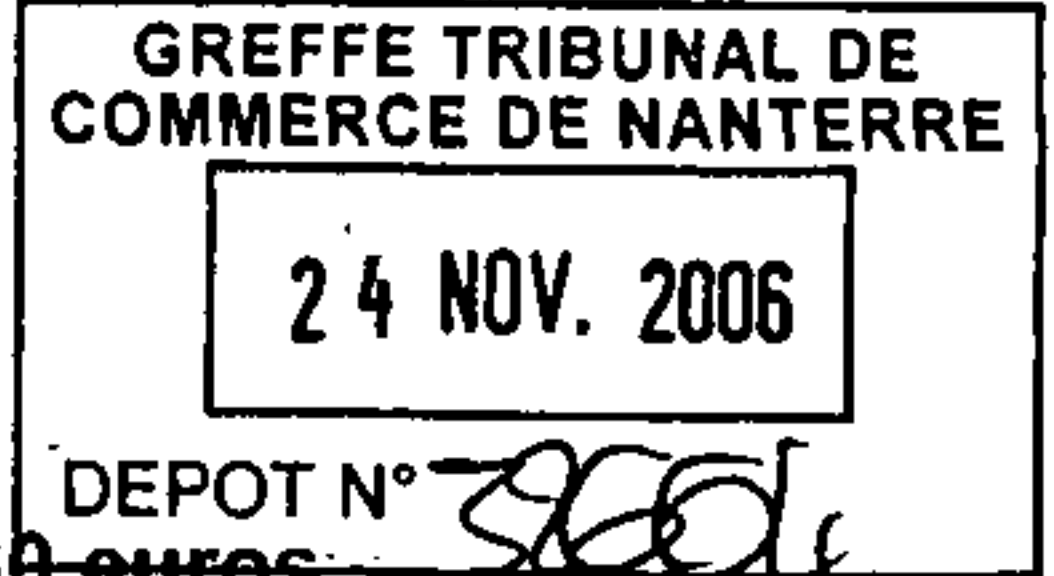


NECIE ASDN



COHERIS
Société Anonyme au capital de 2 245 230 euros
Siège Social : 40, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
399 467 927 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mille six,

Le vingt et un septembre,

A seize heures,

Les administrateurs de la société COHERIS se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion, sont présents :

- Monsieur Jean-Pierre CREPUT
- Monsieur Paul LANDUCCI
- Monsieur Claude LECLERCQ
- Monsieur Fabrice ROUX

Monsieur Frédéric POIRIER et Monsieur Mohammed MAATIT, délégués du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, sont présents.

Monsieur Léon LÉWKOWICZ représentant la société MAZARS et GUERARD, et Monsieur Didier LECHEVALIER, représentant la société EREC ASSOCIES, Commissaires aux Comptes titulaire, régulièrement convoqués sont présents.

Monsieur Arnaud CREPUT, Directeur Financier de la société et Mademoiselle Magaly BONNEAU, juriste, assistent également au Conseil.

Monsieur Jean-Pierre CREPUT préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Fabrice ROUX remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion,
- Examen et arrêté des comptes du premier semestre 2006,
- Analyse des documents de gestion prévisionnelle révisés et rapport du Conseil d'administration,
- Démission d'un administrateur,
- Cooptation d'un nouvel administrateur,
- Nomination de nouveaux administrateurs,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires,
- Préparation du rapport et du projet de résolutions,
- Questions diverses.

DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Président indique aux administrateurs que Monsieur Bernard BECQUART a démissionné de son mandat d'administrateur de la société par courrier en date du 1^{ER} septembre 2006.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration prennent acte de la démission de Monsieur Bernard BECQUART de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat et remercie chaleureusement ce dernier pour l'ensemble du travail qu'il a accompli pendant la durée de son mandat.

COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le président rappelle les dispositions de l'article 13 des statuts relatives notamment à la nomination par cooptation des administrateurs par suite de vacance provoquée par une démission.

Le président évoque ensuite la démission de Monsieur Bernard BECQUART qui a rendu vacant un siège d'administrateur et l'opportunité de nommer un nouvel administrateur. Il propose, à cet effet, au conseil, la nomination de Monsieur Sanjeev AGGARWAL, demeurant B-76, Antriksh Apartment, Sector 14 Extn, Rohini, Delhi – 110085, à titre provisoire.

Après échange de vues le conseil décide à l'unanimité de nommer Monsieur Sanjeev AGGARWAL, administrateur, à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Bernard BECQUART, sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Monsieur Sanjeev AGGARWAL, déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

Monsieur Sanjeev AGGARWAL, exercera ses fonctions conformément à l'article 13 des statuts pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

QUESTIONS DIVERSES

Démission d'un directeur général délégué :

Le Président indique aux administrateurs que Monsieur Philippe STROSSER, souhaite démissionner de son mandat de directeur général délégué, avec effet immédiat.


Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration prennent acte de la démission de Monsieur Philippe STROSSER de son mandat de directeur général délégué, avec effet immédiat et remercie vivement ce dernier pour l'ensemble du travail qu'il a accompli pendant la durée de ses fonctions.

o

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Extrait certifié conforme,
Le Président
Jean-Pierre CREPUT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Creput', written over a rectangular box. The signature is stylized and cursive.